

PRO PAJ

Promotion de l'animation
jeunesse régionale
(Jura - Jura bernois)

Rapport d'activité 2019

L'association PROPAJ et son fonctionnement

L'association des animatrices et des animateurs jeunesse du Jura et du Jura bernois a été constituée en 2011 sous le nom de PROPAJ. Elle comprend six centres de jeunesse dans le Jura bernois et trois centres dans le Jura (voir liste des membres ci-dessous). Elle regroupe des professionnel·le·s formé·e·s ou en devenir de l'animation de jeunesse ainsi que la Déléguée interjurassienne à la jeunesse.

Les membres

- Villa Ritter / Bienne
- Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) / La Neuveville
- Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) / Péry
- Espace Jeunesse Ergüel (EJE) / St-Imier
- Action Jeunesse Régionale (AJR) / Malleray-Tramelan
- Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC) / Moutier
- Espace Jeunes / Delémont
- Espace Jeunes / Porrentruy
- Espace Jeunes des Franches-Montagnes / Le Noirmont

La Déléguée interjurassienne à la jeunesse, fonction occupée depuis 2019 par Samantha Ramos, dispose, au sein de l'association, d'un statut de membre tout à fait équivalent aux centres de jeunesse, c'est-à-dire avec le même droit d'expression et de vote.

Le SEPAJE (Service Pastorale Jeunesse de l'église catholique), qui avait sollicité une adhésion en 2018 n'a plus donné de nouvelles.

A noter que l'association a pris congé de Martin Keller (CAJ La Neuveville), qui fut membre fondateur de l'association et un animateur emblématique pour la région. Un autre départ enregistré par l'association a été celui d'Alain Berberat, délégué interjurassien depuis un certain nombre d'années. Sa remplaçante, Samantha Ramos, a été nommée dans le cours de l'année

L'association poursuit les buts suivants

- Partager et échanger sur les pratiques
- Mettre en place des actions communes pour promouvoir l'animation jeunesse dans la région
- Favoriser l'élaboration de projets liés à l'adolescence
- Défendre la profession ainsi que le poste de Délégué interjurassien

Un bureau de minimum cinq membres (un secrétaire, une présidente, un caissier, des membres) est en place pour organiser les rencontres, coordonner le travail des groupes selon les projets et gérer le budget. L'assemblée se réunit au minimum une fois par année mais de préférence tous les trois mois. Le bureau se rencontre lorsque nécessaire, en principe une fois entre chaque assemblée. L'association est aussi composée de groupes de travail, permanents ou non, qui réunissent des membres actifs sur une thématique ou un projet particulier. PROPAJ est représentée par un délégué au sein de la fédération romande de l'animation socioculturelle FederAnim.

Quatre assemblées ont été mises sur pied en 2019

- Assemblée générale du 20 mars à Bienne (Villa Ritter)
- Assemblée ordinaire du 19 juin à Porrentruy (Espace Jeunes)
- Assemblée ordinaire du 18 septembre à Tramelan (AJR)
- Assemblée ordinaire du 20 novembre à La Neuveville (AJ)

Une vingtaine de personnes (animateurs et animatrices personnes en formation, déléguée,...), en moyenne, étaient présentes à chaque rencontre. Autrement dit, le personnel des centres de jeunesse a été hautement fidèle aux activités de l'association. Ces rencontres ont lieu à chaque fois dans un centre de jeunesse différent, ce qui donne aux participant·e·s l'occasion de circuler dans la région et de visiter toutes les institutions membres de PROPAJ au fil des réunions.

La pratique du « tour de table » a été formellement adoptée à partir de l'AG du 20 mars 2019 à Bienne. Elle permet à chaque centre de communiquer officiellement sur ses activités ou son fonctionnement. Cette mise en commun est appréciée, elle offre un espace à chaque centre de jeunesse pour transmettre des informations sur sa pratique, son terrain ou encore son contexte institutionnel, ce qui est stimulant pour les échanges et la collaboration entre membres.

Représentation

L'assemblée générale du 20 mars a été l'occasion de nommer les représentant·e·s de l'association. Qendresa Latifi (SeJAC Moutier) a été reconduite au poste de présidente, Silvère Ackermann (SeJAC Moutier) à celui de secrétaire et Philippe Schaer (EJ Erguël) à celui de caissier. Le comité est complété par Julien Paratte (EJ Delémont), ainsi que par Frédéric Piérard (EJ Porrentruy). Pierre-Alain Basso (AJR) reste le délégué de PROPAJ au sein du comité de FederAnim. L'association fait le constat qu'il est difficile de maintenir un équilibre entre les régions ainsi qu'entre les genres au sein du comité.

Projets et activités 2019

Demi-journée de réflexion sur la pauvreté

Les membres de PROPAJ ont été conviés à une demi-journée de réflexion sur la pauvreté, le 28 août 2019, dans les locaux du SeJAC à Moutier. Une dizaine d'animatrices et d'animateurs étaient présents dans l'assemblée, ainsi qu'une infirmière en santé communautaire et deux assistant·e·s sociaux du Service Social de la Prévôté (SSRP).

Les participant·e·s ont été accueilli·e·s par Claire-Lise Coste, conseillère municipale à Moutier ainsi que par Qendresa Latifi, présidente de PROPAJ. Trois intervenant·e·s ont ensuite introduit autant de thématiques particulières :

- 1) *Qu'est-ce que la pauvreté et comment la mesurer ?* (Que montre le rapport sur la pauvreté du Canton du Jura et que laisse-t-il dans l'ombre, qu'est-ce que la « nouvelle pauvreté », qui est « pauvre »,...) *Intervenant : Michael Kohler (responsable du secteur aide-sociale du SSR-Jura)*

Questions concrètes aux animatrices et animateurs : comment percevez-vous une situation de pauvreté, comment pouvez-vous savoir si un jeune vit en situation de pauvreté ?

Comment interpréter le fait que certains jeunes qui achètent le dernier Iphone alors que leur famille semble limitée au niveau des moyens financiers ? Avez-vous des exemples d'effets de seuils ou de workingpoor ?

- 2) *Quelles sont les mesures (actions) existantes pour prévenir et lutter contre la pauvreté ?* (Confédération, canton, commune, associations, initiatives privées,...) ? Quels sont les obstacles à ces mesures, les effets de seuils, les difficultés d'accès ? *Intervenant : Tom Cerf (assistant social au SSRP)*

Questions concrètes aux animatrices et animateurs : Connaissez-vous des initiatives locales ou des ressources pour lutter contre la pauvreté (institutions,..) ? Comment percevez-vous ces actions, quelles limites y trouvez-vous ? Pourquoi environ 50% des gens en situation de pauvreté n'accèdent pas à l'aide sociale ? Avez-vous des exemples de situation où les gens dans le besoin n'accèdent pas aux aides ?

- 3) *Quel rôle l'animation socioculturelle (ASC) et particulièrement l'animation jeunesse peut-elle jouer en matière de pauvreté ? Quels sont les enjeux, quels outils et méthodes peuvent-ils déployer ?* *Intervenante : Elise Unternaehrer (responsable de LARC Caritas Jura)*

Questions concrètes aux animatrices et animateurs : comment intervenir, comment sensibiliser les jeunes directement concernés ou non, comment atteindre les personnes concernées, comment garantir des activités « inclusives » ? Comment orienter les personnes concernées par la pauvreté et les aider à accéder aux aides ? Comment agir en matière d'insertion, d'égalité, de marché et de conditions de travail, d'accès aux études, à la culture,... ? Dans quel réseau ?

L'événement a été conclu par Qendresa qui a rappelé la position privilégiée des animatrices et des animateurs pour déceler les situations de pauvreté, observer et lutter contre le phénomène. Le rôle premier de l'animation jeunesse peut-être celui de créer, de maintenir le lien avec les personnes en situation de précarité afin d'éviter leur marginalisation et leur stigmatisation. Dans un deuxième temps, l'animation est responsable de rendre visible aux yeux du plus grand nombre, et particulièrement à ceux des autorités, les réalités qu'elle rencontre sur le terrain. Qendresa a finalement insisté sur le fait que notre profession possède des compétences et des outils pour favoriser le pouvoir d'agir des personnes concernées ainsi que leur accès à certaines institutions ou à certaines prestations, telle que l'aide sociale.

Une synthèse des réflexions et des discussions de l'événement a été rendue disponible grâce à la prise de notes de Philippe Schaer (EJ Erguël) et de Camille Boillat (SeJAC Moutier).

Formation aux gestes de premiers secours

Cette formation a été dispensée le 30 août 2019 dans les locaux du SeJAC à Moutier par des infirmiers-urgentistes de l'association Katecholamine. Elle a concerné une dizaine de membres de notre association qui avaient exprimé le besoin d'une formation dans ce domaine. Les aspects abordés ont été la réanimation, la gestion des hémorragies, la traumatologie et les intoxications. Ces thèmes avaient été sélectionnés, avec l'aide des infirmières spécialisées en santé communautaire du SeJAC, comme étant ceux qui correspondaient aux situations concrètes pouvant advenir dans le cadre de l'animation jeunesse.



Événement BikeStormz, septembre 2019, Moutier

La formation s'est déroulée en deux temps. Une partie commune et théorique d'une heure a précédé des ateliers pratiques en petits groupes d'une durée de 3h30. Les participant·e·s se sont prononcés pour le renouvellement périodique de cette formation.

BNMC



Séance de travail, projet BNMC, novembre 2019, Le Noirmont

Le projet est né de la volonté de jeunes, et notamment de Mariline (alors 15 ans, Moutier) et de Tamara (alors 17 ans, Le Noirmont) de maintenir la dynamique créée par « DADJU 2018 » (projet qui avait permis à 37 jeunes issus de 6 différents centres de jeunesse de la région de réaliser un week-end culturel à Strasbourg). 2019 était une année de réflexion et de préparation. Onze séances de travail, plénières ou en sous-groupes, ont été organisées durant l'année. Elles ont impliqué une vingtaine de jeunes, tous habitués d'un des trois centres de jeunesse membre de PROPAJ et cités ci-après.

En résumé, BNMC est une rencontre entre quinze jeunes fréquentant l'Espace jeune des Franches-Montagnes, la Villa Ritter ou le SeJAC et autant de jeunes corses, âgés de 16 ans en moyenne. Celle-ci aurait dû se dérouler du 18 au 26 avril 2020 aux alentours d'Ajaccio. Il a été reporté à avril 2021 raison du Coronavirus. Les participant·e·s prendront part à des activités et des ateliers en lien avec le thème de

l'environnement, avec comme objectif de parvenir à une définition individuelle et collective de l'écologie.

L'artiste biennois Pierre-Kastriot Jashari sera présent pendant le séjour pour produire un court-métrage rendant compte de la démarche des participant·e·s. Le média ainsi produit servira à diffuser les résultats du projet dans les 9 centres de jeunesse membres de PROP AJ.

Tous les aspects du projet sont pensés et toutes les décisions sont prises au sein du groupe de travail qui réunit jeunes, animatrices et animateurs socioculturels. Les tâches sont aussi réparties entre jeunes et professionnel·e·s ce qui fait que la réalisation de ce projet est une expérience intéressante en termes de participation.

Du point de vue de PROP AJ, BNMC est un bon moyen d'alimenter la mobilité, l'échange et la collaboration entre professionnel·le·s mais aussi entre jeunes des différents lieux adhérents de l'association. Tous développent au travers de ce projet des connaissances et des compétences qui seront ré-injectées dans le réseau de PROP AJ et qui pourront être utiles à toutes les institutions et à tous les pairs.

Tournoi multisports



Tournoi multisports, février 2019, Delémont

La traditionnelle journée multisports inter-centres organisée par PROP AJ a eu lieu le samedi 2 février 2019 au centre sportif de la Blancherie à Delémont. Sept équipes se sont affrontées dans trois disciplines : football, volleyball et unihockey. Ces joutes sportives étaient destinées aux jeunes âgés entre 12 et 18 ans, fréquentant les centres de jeunesse de la région.

La formule proposée avec des équipes mixtes composées de quatre joueuses ou joueurs sur le terrain et un·e remplaçant·e a été appréciée tout comme le fait de jouer pour une association. Fair-play et bonne ambiance était au cœur de cette journée qui a permis aux jeunes des différents centres de se rencontrer. L'objectif de cette journée est de créer des liens entre les jeunes des différentes régions (Jura, Jura bernois et Bienne francophone) mais aussi de promouvoir l'activité physique, la mixité et la



Projet BNMC, décembre 2019, Villa Ritter/Bienne

■ DELÉMONT

Les jeunes ont mouillé le maillot



Matchs de unihockey, de volley et de foot étaient au menu. PHOTO ROGER MEIER

La Blancherie a retenti samedi des clameurs d'une quarantaine de jeunes de 12 à 18 ans venus de tout le Jura historique.

Organisée par l'association PROP AJ, regroupant neuf espaces-jeunes de Porrentruy à Bienne, la journée multisports intercentres a proposé aux sportifs et sportives de s'affronter lors de trois tournois – unihockey, volley et foot – au

profit d'œuvres caritatives. Cette 11^e édition se déroulait pour la toute première fois à Delémont.

L'AJR, Action jeunesse régionale de Malleray et Tramelan, a remporté tous les tournois, offrant ses trois prix de 50 fr. à l'association ELA Suisse qui lutte contre les leucodystrophies, des maladies génétiques orphelines. TLM

www.propaj.ch

Article, Le Quotidien Jurassien, le 05.02.2019



Article, La Semaine, le 06.02.2019

Rencontre PROPJA / AFASC

21 membres de notre association se sont rendus à une journée d'échanges et de découvertes dans le canton de Fribourg avec des membres de l'AFASC (association fribourgeoise pour l'animation socioculturelle).

Les participant·e·s ont profité de présentations du service d'animation socioculturelle de Villars-sur-Glâne, de la structure d'animation du Buisson Mobile, du service d'animation socioculturelle de Marly ainsi que du centre d'animation socioculturelle du Jura à Fribourg.

Cette journée a été évaluée positivement par les membres de PROPJA. Pour Laurence Surdez, animatrice à l'Espace Jeunes des Franches-Montagnes, la visite des différents lieux a offert *« des pistes concrètes et des sources d'inspiration pour notre centre. Une journée qui donne des ailes et l'élan de toujours se développer »*.

Les participant·e·s sont revenus au Jura avec des outils concrets, tels que la méthodologie issue du projet « Fleurs de chantier ». Une demande officielle a été déposée par la Déléguée interjurassienne auprès du Service de la Santé publique du Canton de Fribourg pour importer en toute officialité certains outils.



Rencontre AFASC/PROPJA, présentation Marly-
animation, décembre 2019, Marly



Rencontre AFASC/PROPJA, présentation du Buisson
Mobile, décembre 2019, Marly

multi-culturalité. Chaque équipe joue pour l'association de son choix. Ainsi les jeunes mouillent leur maillot pour une bonne cause.

Pour l'anecdote, c'est l'Action Jeunesse Régionale qui a remporté les classements des trois tournois, offrant CHF 150.- à l'association ELA Suisse qui lutte contre les maladies génétiques orphelines.



Rabais / CFF

En 2019, notre association a maintenu le contact avec la CPEJ (Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse), dans le but d'obtenir des CFF qu'ils proposent des rabais significatifs pour les déplacements des centres de jeunesse. Cette démarche devrait trouver son épilogue en 2020.

Groupes de travail prévention, promotion et formation

Ces groupes n'ont pas été actifs en 2019, si ce n'est pour clôturer l'ambitieux projet de film contre le racisme réalisé en 2018.

Plateforme Romande de l'animation socioculturelle (FederAnim)

PROPAJ dispose d'un représentant au sein du comité l'association FederAnim. En 2019 cette fonction a été assumée par Pierre-Alain Basso. La présence d'un membre de PROPAJ au sein de FederAnim permet d'avoir un regard sur les activités de cette association et de faire valoir notre point de vue au sein de cette faitière pour l'animation socioculturelle romande.

Site internet

L'association dispose du site internet www.propaj.ch. C'est Julien Paratte (EJ Delémont) qui a officié comme webmaster pour l'année 2019.

Budget et perspectives financières

Les comptes laissent entrevoir un léger bénéfice pour l'exercice 2019. Les dépenses effectives ont été conformes aux prévisions. Plusieurs décisions prises en 2019 produiront des effets considérables sur les comptes 2020. L'association prévoit par exemple des dépenses conséquentes pour soutenir la collaboration entre ses membres. Ces dépenses viendront réduire de manière notable la fortune de l'association, qui apparait relativement importante à ce stade.

Analyses de pratique et réflexion collective

Deux analyses de pratique ainsi qu'une réflexion collective ont été organisées pendant l'année 2019.

Le 19 juin à Porrentruy, l'analyse de pratique a porté sur les situations d'urgences, dont voici une synthèse :

Contextes et situations

Plusieurs centres de jeunesse semblent s'accorder sur le fait que les situations les plus récurrentes concernent des situations de violence verbale et physique, ainsi que des urgences médicales. Les animatrices et animateurs parlent de jeux violents, de rixes à grande échelle, d'agressions à l'encontre du personnel d'animation, de situations de harcèlement (physique, moral et social). Les situations concernent parfois des jeunes fréquentant les centres de jeunesse et parfois des jeunes moins connus de l'équipe. Ce dernier cas de figure rend toute action plus difficile en raison d'une moins grande « accessibilité » aux personnes concernées. Les conflits se passent sur des terrains différents et peuvent avoir lieu entre les murs des espaces jeunes, les alentours directs, l'espace public ou les réseaux sociaux.

Facteurs aggravants

Il a été constaté que la présence d'autres jeunes, une tendance au voyeurisme, avait pour effet d'amplifier les situations de conflits ou de violence. L'âge, le statut, l'image ou l'ancienneté des professionnel·le·s sont autant de facteurs qui influencent l'effet qu'aura une intervention dans une

situation d'urgence. L'accès et le lien existant ou non avec les jeunes concerné·e·s est aussi un facteur déterminant. Le nombre d'animatrices ou d'animateurs présent·e·s va aussi avoir un effet sur la qualité de la gestion des situations d'urgence. L'origine et la durée de la situation conflictuelle ou des antécédents de violence entre certains jeunes vont aussi rendre une situation plus ou moins compliquée à gérer. C'est notamment le cas si les jeunes ne souhaitent pas bénéficier d'aide de la part des animatrices ou des animateurs et lui refuse le rôle de soutien.

Ressources et moyens

Les situations telles que décrites ci-dessus se détectent et se préviennent. Les animatrices et animateurs doivent veiller à construire et à maintenir un lien de qualité avec les jeunes. C'est là l'essence de leur travail et de l'accueil libre. Une présence sur les réseaux sociaux permet de détecter et d'intervenir à distance. Il s'agit donc de maîtriser ces outils et leurs usages. La connaissance de certains effets de mode est importante (challenges sur les réseaux sociaux, valorisation de certains comportements violents,...). Il apparaît important de renouveler régulièrement le partenariat avec les membres du réseau des acteurs jeunesse (enseignant·e·s médiatrices et médiateurs scolaires, travailleurs·e·s sociaux, police,...). Finalement, les professionnel·le·s doivent veiller à sensibiliser les usagères et les usagers au respects du lieu, et de leurs pairs.

Lorsqu'une situation implique plusieurs jeunes, la priorité semble être de disperser les rassemblements pour casser l'effet de groupe. Cela passe par la responsabilisation et l'encouragement à la prise de conscience du rôle passif ou actif qu'on les « spectatrices » et les « spectateurs ». Dans un deuxième temps, il s'agit de mettre en sécurité les jeunes. Il est possible de fermer le lieu d'accueil, de faire sortir les usagères et les usagers, de séparer les personnes concernées, ... Certains jeunes ont la capacité d'influencer positivement la situation (jeunes plus mûres, leader,...). Il faut savoir les identifier et les mobiliser.

Face aux situations de crise, la cohésion d'équipe est primordiale. Il s'agit d'informer rapidement ses collègues afin de pouvoir répondre de manière cohérente et de prendre des décisions communes. Les membres d'une même équipe doivent veiller à se valoriser et à se soutenir mutuellement face aux usagères et aux usagers, indépendamment de leur statut, de leur âge et de leur ancienneté. Il est parfois utile qu'un·e membre de l'équipe endosse personnellement le rôle de médiatrice ou de médiateur.

Il peut être nécessaire de faire recours à la police si les risques semblent disproportionnés par rapport aux moyens des animatrices et des animateurs. Une précaution à prendre est de le faire sans communiquer cela aux jeunes car il a été constaté que cela provoquait des réactions inattendues et ingérables pour l'équipe d'animation. Sur le long terme, travailler en partenariat avec la police locale est utile. Il est possible de demander à un·e ou à deux agent·e·s de passer au centre pour discuter avec les professionnel·le·s mais aussi avec les jeunes.

L'animatrice ou l'animateur a un rôle à jouer après l'avènement d'une situation d'urgence, dans un temps plus long. Il est tout à fait pertinent de reprendre la situation avec les personnes concernées « à froid », de proposer un entretien individuel ou collectif. Cela peut tout à fait être proposé comme condition d'accès au centre, suite à une altercation ou lorsque certaines limites ont été dépassées. A ce moment-là, la charte, le règlement ou les usages peuvent servir de bases à une discussion entre jeunes et professionnel·le·s. Il revient de toute manière aux animatrices et animateurs d'informer les usagères et les usagers et de donner une image rassurante du lieu d'accueil.

L'exclusion d'un ou d'une jeune incriminée dans une situation problématique peut s'avérer nécessaire. En vertu d'un devoir de transparence il s'agit à ce moment-là d'informer les parents si la personne concernée est mineure. L'objectif est toutefois de travailler à la résolution du conflit ou de la problématique.

Les animatrices et animateurs jugent important d'être formé.e.s en continue. Le besoin d'une formation en premiers secours est notamment évoqué. L'analyse de pratique est une ressource importante et la capacité d'apprécier son travail avec un regard critique une nécessité.

Le 18 septembre à Tramelan, les membres ont réfléchi à leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis du poste de Délégué.e interjurassien.ne à la jeunesse (DIJ). Voici, en résumé, les positions prises par les membres pendant cette séance :

La collaboration entre PROP AJ et la DIJ ainsi que sa participation à nos activités sont jugées importantes par les membres de l'association. D'après les animatrices et les animateurs participant à la réflexion, c'est un besoin que d'avoir la présence de la DIJ lors des séances de l'association afin qu'elle puisse jouer correctement son rôle de relai, mais aussi rendre visible les actions des centres de jeunesse.

Toutefois, selon les membres, le cahier des charges de la DIJ devrait être redéfini, particulièrement pour le Jura bernois où il n'existe plus de relai politique après la disparition des commissions jeunesse du Canton de Berne et du Conseil du Jura bernois.

Les centres de jeunesse ont le sentiment que les communes ne savent pas pourquoi elles financent le poste de DIJ, en plus de leur politique jeunesse locale. En conséquence, elles rechignent à payer leur contribution.

L'association attend que la DIJ soit une réelle OMBUDSMAN / OMBUDSWOMAN de la jeunesse et des centres de jeunesse. La DIJ doit servir de relai entre le terrain et les autorités politiques.

Les membres de PROP AJ attendent de la déléguée qu'elle présente, aux animatrices et animateurs, les opportunités existantes aux niveaux régional, supra-régional ainsi qu'au niveau de la Confédération : p.ex Movetia, LEEJ, Conférence nationale pour la jeunesse,...

Sa présence aux séances PROP AJ ne devrait pas empêcher la DIJ d'être présente sur le terrain. Autrement dit, les visites dans les centres sont les bienvenues.

Les membres de PROP AJ attendent de la DIJ qu'elle s'engage dans la défense des professions de l'animation jeunesse ainsi dans le développement des projets portés par les centres en faveur de l'animation jeunesse (p.ex : développement de l'animation mobile aux Franches-Montagnes).

Les membres de PROP AJ attendent que la DIJ collabore avec les centres d'animation régionaux pour les questions relatives à l'animation jeunesse dans les communes « périphériques ». Selon eux, la DIJ a un rôle de coordination et de communication important à jouer entre les animatrices et les animateurs et les communes.

Les membres de PROP AJ attendent que la DIJ soit un soutien pour les centres en matière de financement, de méthodologie et de formation.

Les membres de PROP AJ attendent de la DIJ qu'elle serve de support, qu'elle centralise et diffuse des informations. Autrement dit, les membres attendent que la DIJ se situe au centre d'un réseau, qu'elle puisse alimenter la connaissance mais aussi qu'elle supporte la communication des centres dans le cadre de projets et plus largement pour leur communication institutionnelle et publique.

Les participantes et participants à la réflexion proposent que la DIJ soit plus transparente sur ses moyens de subventions, qu'elle propose des critères plus objectifs ainsi que des délais plus formels pour le financement de projets.

Finalement, les membres de l'association attendent que la DIJ s'engage activement en faveur de la formation dans le domaine de l'animation jeunesse (préserver les lieux de formations et la qualité de la formation).

Le 20 novembre à La Neuveville, le thème de l'analyse de pratique a été « l'animation jeunesse et les réseaux sociaux ». Préalablement à cette discussion, dix membres de l'association avaient répondu à un sondage sur leur usage professionnel des réseaux sociaux, dont les résultats peuvent être synthétisés ainsi :

1. Le smartphone est l'outil le plus utilisé par les membres, devant l'ordinateur et la tablette (marginale)
2. Un tiers des membres utilisent du matériel privé pour leur activité professionnelle sur les réseaux sociaux
3. Les applications les plus utilisées sont Facebook, Instagram, Whatsapp et Snapchat dans une moindre mesure
4. 60% des répondant-e-s ne s'estiment pas assez, voire pas du tout formé-e-s pour une utilisation professionnelle des réseaux sociaux
5. Une majorité des membres pensent à se former davantage
6. Le manque de temps est l'obstacle principale à la formation dans ce domaine
7. Un seul membre s'estime totalement compétent en matière juridique, les autres moyennement (6), peu (2), voire pas du tout (1)
8. La compétence « technique » des membres est mieux évaluée (« moyenne » à « excellente »)
9. L'usage professionnel des réseaux sociaux pose de très nombreuses questions morales/éthiques aux membres
10. Un tiers des répondant-e-s reste « toujours » ou « souvent » connecté aux réseaux professionnels, même en dehors des heures de travail, un tiers « rarement » et un tiers « jamais »
11. Un peu moins de la moitié des membres profite d'un jour de congé pour « débrancher », les autres restent attentifs, voire actifs
12. La moitié des membres se déconnecte pendant ses vacances, l'autre reste plus ou moins connectée. Un tiers dit rester carrément connecté !
13. Seul un tiers des employeurs considère le temps passé par les animatrices et animateurs sur les réseaux sociaux (en dehors du temps de travail)

Ces résultats ont donné lieu à une discussion animée. Le temps à disposition n'a largement pas suffi à traiter de tous les questionnements. L'association fait le constat que les réseaux sociaux mettent ses membres face à une nouvelle réalité et de nouveaux défis. Toutefois, tout le monde s'accorde aussi à voir des opportunités, pour l'animation jeunesse, dans les réseaux sociaux. Il paraît évident aux yeux de toutes et de tous que cette analyse de pratique a mis en lumière le besoin qu'une, voire plusieurs formations soient organisées à ce sujet en 2020.

Rédaction : Silvere Ackermann, février-mars-avril-mai 2020

Relecture et corrections : Qendresa Latifi et Charlene Hoffmeyer, mars 2020 / EJ Porrentruy, mars 2020 / Cécile Maître, avril 2020 / Julien Paratte, avril 2020 / Laurence Surdez, avril 2020 / Camille Boillat, mai 2020